



Pompes Funèbres Musulmanes AN-NASR

Siège social : 1, rue du Maréchal Foch 57140 WOIPPY
SARL au capital de 7000 € - SIRET n° 482 944 634 00013 - APE 9603z
RCS METZ - Habilitation n°19-57-11 - TVA Intracommunautaire FR 10482944634

Téléphone / 03.87.61.87.79 Fax. 09.83.69.87.79., 06.22.07.33.63 Courriel : an.nasr.woippy@gmail.com

DEVIS Inhumation locale TYPE

DATE 16/06/2025

Obsèques de :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu de décès :
Nom du père :
Nom de la mère :
Date de toilette :
Date de mise en bière :
Lieu d'inhumation :

Destinataire : -

MAIRIE DE WOIPPY

Vous avez été reçu par : M. Zanoune Ahmed

TAUX TVA	PRESTATIONS ET FOURNITURES	PRIX HT	TVA	PRIX TTC
20,00%	Démarches et formalités	180,00 €	36,00 €	216,00 €
	Cercueil en bois naturel teinté et vernis, 4 poignées, capitonnage intérieur blanc	680,00 €	136,00 €	816,00 €
	Stèle musulmane avec plaque d'identité	85,00 €	17,00 €	102,00 €
	Plaque de cercueil identité et dates	45,00 €	9,00 €	54,00 €
	Sous Total :		198,00 €	1 188,00 €
10,00%	Dépose cercueil, mise en bière et pose des scellés par nos soins	60,00 €	6,00 €	66,00 €
	Transport après mise en bière du lieu de décès cimetière et enterrement à via la mosquée de	450,00 €	45,00 €	495,00 €
	Sous Total :			561,00 €
Nos débours	Fourniture linceul et nécessaires pour la toilette			120,00 €
	Ouverture et fermeture du caveau existant			
	Pose d'un caveau 1 place			
	Creusement 1 place			
	Sous Total :			120,00 €
TOTAL A REGLER				1 869,00 €

Soit en lettres : Mille huit cent soixanteneuf Euros.

Modalités de paiement : 60 % à l'acceptation et 40 % à la fin de la prestation

ACCEPTATION : (Apposer la mention Bon pour Accord, date et signature)

Selon prestataire choisi ou disponible les prix différents

POMPES FUNÈBRES MUSULMANES
AN - NASR
SARL AU CAPITAL DE 7000 €
1 rue Maréchal Foch - 57140 WOIPPY
Tél/ 03 87 61 87 79
SIRET 482 944 634 00013
N° HABILITATION 13 57 11

Conditions de vente :

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50% par mois, calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommages intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

En votre aimable règlement.

A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.